



CONSEIL QUÉBÉCOIS DU
COMMERCE DE DÉTAIL

MÉMOIRE
DU
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL

SUR

LE DOCUMENT DE CONSULTATION
PORTANT SUR
LA PLANIFICATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION 2005-2007

PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION DE LA CULTURE

MARS 2004

**PRÉSENTATION DU
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL (CQCD)**

Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) a pour mission de promouvoir, représenter et valoriser le secteur de la distribution et du commerce de détail au Québec et les détaillants qui en font partie afin d'assurer le sain développement et la prospérité du secteur.

Le CQCD représente plus de 5 000 établissements commerciaux (détaillants) répartis à travers le Québec et touche près de 70 % de l'activité économique reliée au secteur du commerce de détail.

Le CQCD est de plus affilié au Conseil canadien du commerce de détail qui a pour fonction principale de représenter les intérêts du secteur du commerce de détail ailleurs au Canada.

Le Conseil québécois du commerce de détail (ci-après appelé CQCD) remercie le gouvernement du Québec, et spécialement la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, de lui avoir donné l'opportunité de présenter son point de vue dans le cadre de la présente consultation portant sur « *La planification des niveaux d'immigration pour 2005-2007* ».

La planification du volume et de la composition de l'immigration à être accueillie au Québec au cours des trois prochaines années intéresse vivement le secteur du commerce de détail. Les quelques commentaires qui suivent porteront essentiellement sur les principales préoccupations du secteur concernant le présent exercice de planification.

BESOIN IMPORTANT DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR DU COMMERCE DE DÉTAIL

Le secteur du commerce de détail occupe une place prépondérante au cœur de l'économie québécoise et les chiffres sont là pour le prouver :

- 73 milliards de dollars de vente par année
- 381 000 emplois
- 54 000 établissements commerciaux répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Il s'agit d'un des secteurs d'activités qui emploie le plus de main-d'œuvre au Québec. Les immigrants représentent une proportion importante de la main-d'œuvre employée par le secteur, principalement dans les grands centres urbains et surtout dans les quartiers plus ethniques. Toujours soucieux d'être le plus près possible de leurs communautés, les détaillants embauchent souvent du personnel représentant les communautés qu'ils desservent.

Le besoin de main-d'œuvre représente depuis quelques années déjà l'une des principales préoccupations des détaillants. Non seulement, est-il question d'un besoin criant de main-d'œuvre qualifiée dans notre secteur, mais également de pénurie de main-d'œuvre, soit en région et de plus en plus dans les grands centres.

CROISSANCE DES VOLUMES D'ADMISSION ACTUELS

Compte tenu des besoins importants de main-d'oeuvre décrits précédemment et des enjeux démographique et économique auxquels devront faire face les détaillants dans les prochaines années, il est évident que le CQCD privilégie le troisième scénario proposé dans le document de consultation, à savoir la croissance des volumes d'admission actuels des immigrants.

Ce scénario nous apparaît d'autant plus souhaitable car il favorise la composante économique, en particulier l'augmentation des admissions de travailleurs qualifiés. De plus, cela permettra de maximiser la contribution de l'immigration à l'atténuation des effets du vieillissement démographique.

ADOPTION DE MESURES CONCRÈTES

Tel que mentionné par la ministre, la décision de recourir plus ou moins fortement à l'immigration, tant en ce qui a trait à la détermination des volumes qu'à la composition du mouvement migratoire, dépend grandement de la volonté et de la capacité du Québec à intégrer harmonieusement les immigrants accueillis.

Avec la concurrence européenne qui se fait de plus en plus sentir dans ce domaine, le Québec doit être en mesure d'offrir des services d'accueil et d'intégration adéquats aux nouveaux immigrants.

Des mesures concrètes devront donc être adoptées par le gouvernement afin de répondre adéquatement aux besoins de ces nouveaux immigrants, favoriser le plus harmonieusement possible leur intégration et surtout conserver à long terme cette nouvelle main-d'œuvre. Le défi n'est pas tant d'attirer de nouveaux immigrants que de les retenir. En effet, il ne faut pas se le cacher, plusieurs immigrants choisissent le Québec comme porte d'entrée au Canada pour ensuite se diriger vers d'autres provinces canadiennes.

La régionalisation représente également un énorme défi pour le Québec. Le CQCD se dit très favorable à une répartition plus équilibrée de l'immigration sur le territoire québécois. Cet objectif est très louable afin de combler le besoin d'une nouvelle main-d'œuvre qui se fait sentir partout au Québec et le secteur du commerce de détail n'y échappe pas. Or, il faudra être très astucieux pour retenir ces immigrants en régions une fois l'établissement de ces derniers.

La pertinence et la qualité des services d'accueil et de soutien de même que les mesures mises en place pour favoriser leur intégration en régions seront primordiaux. Alors que plusieurs régions du Québec subissent déjà depuis plusieurs années l'exode de leurs jeunes et de leurs « cerveaux » au détriment des grands centres, comment nous y prendrons-nous pour faire mieux avec ces nouveaux immigrants ?

Quant à la francisation des immigrants, le CQCD s'interroge sérieusement sur la volonté du gouvernement d'y investir les efforts nécessaires, du moins en ce qui concerne le français en milieu de travail. À cet effet, rappelons que le Conseil supérieur de la langue française proposait lui-même dans un document soumis pour consultation à l'automne 2003 et intitulé « Le français, langue normale et habituelle de travail », de transférer aux entreprises une grande partie du rôle appartenant à l'État dans ce domaine. Évidemment, le CQCD s'est opposé vivement à une telle tentative.

En terminant, le CQCD partage le point de vue exprimé par la ministre à l'effet que la décision de recourir plus ou moins fortement à l'immigration dépend de la volonté et de la capacité du Québec à intégrer harmonieusement les immigrants accueillis.

C'est pourquoi le CQCD préconise l'adoption de mesures indispensables favorisant à la fois l'accueil, le soutien, l'intégration et la rétention de ces nouveaux travailleurs qualifiés immigrants.

D'ailleurs, le CQCD appuie notamment l'élaboration du plan d'action proposé par la ministre concernant l'adoption de mesures concrètes visant notamment à offrir aux immigrants :

- une plus grande intégration économique;
- une francisation accrue des immigrants;
- leur installation plus grande dans les régions;
- le développement de relations interculturelles harmonieuses.